

## IMPOSSIBILITÉ THÉOLOGIQUE D'UN MAGISTÈRE QUI SERAIT À LA FOIS AUTHENTIQUE ET ERRONÉ

Il est théologiquement incongru de dire (ou de reconnaître) qu'un concile œcuménique puisse être à la fois authentique et erroné, comme cela se dit du concile Vatican II. Cette incongruité imprègne pourtant l'ouvrage de l'abbé Calderón intitulé *La lampe sous le boisseau*, dans lequel l'auteur écrit ceci : « Il reste donc à apprécier le Concile comme s'inscrivant dans le magistère simplement authentique... » (p. 209). Et pour comble, après avoir reconnu que le Concile n'a aucune autorité, cet auteur admet son authenticité et le place au même niveau que l'œuvre des docteurs ou théologiens privés en écrivant : « Dans la mesure où le magistère simplement authentique n'est pas assisté par l'Esprit Saint, dans cette même mesure on doit le juger selon les critères par lesquels sont jugés les docteurs privés... » (p. 210). Or, ni en bonne logique, ni en bonne théologie on ne saurait établir d'équivalence entre ce qui est authentique et ce qui est erroné, moins encore s'agissant du Magistère universel de l'Église indéfectible, lumière du monde, cathédrale universelle, unique, exclusive et infaillible de la vérité révélée.

Il ne saurait être question d'authenticité en cas d'erreur, de falsification, d'imposture et, surtout, de rupture avec la Tradition catholique et l'Église du passé. Ce qui est authentique ne peut être que légitime, légal, véritable, original, en aucun cas faux ou erroné, ni même seulement équivoque et ambigu. L'authenticité sous-entend la véracité, sans laquelle elle n'existe pas. Un Magistère erroné n'est pas authentique. Il y a une erreur fondamentale à considérer un concile œcuménique comme seulement authentique si ce dernier n'est pas infaillible. Bien qu'il existe des conciles non infaillibles et seulement authentiques, comme par exemple les conciles régionaux, provinciaux ou nationaux, un concile œcuménique – organe et expression du Magistère universel extraordinaire et solennel de l'Église – ne peut être seulement et simplement authentique (dans sa catégorie) sans être infaillible. Un concile œcuménique véritable et légitime est d'institution divine par définition ; il s'inscrit dans le Magistère extraordinaire et solennel, il est infaillible et par conséquent authentique dans sa catégorie. C'est un barbarisme théologique de considérer qu'il puisse exister un concile œcuménique véritable et authentique qui soit également non infaillible ; cela constitue même au fond une hérésie, car l'Église se trouverait alors – en son suprême organe magistériel universel – à la merci de l'erreur, d'où un risque de voir contaminer la Foi de l'Église tout entière, tant *indocendo* (l'infaillibilité active) qu'*indicendo* (l'infaillibilité passive), c'est à dire l'Église enseignante (*docente*) et l'Église enseignée (*discente*). En outre, cela minerait le principe même de divinité de l'Église en ouvrant la possibilité d'erreer, car une Église divine qui se tromperait en matière de Foi perdrait du même coup son caractère divin. L'Église catholique une et véritable est indéfectible et infaillible parce qu'elle est divine. La grande anomalie fut de présenter comme non infaillible le concile œcuménique Vatican II, car cela revenait à contester la légitimité, l'authenticité et la véracité dudit concile, lequel se trouvait ainsi relégué – dans le meilleur des cas – au rang de vaste rassemblement ecclésiastique mondain ou – dans le pire des cas – à celui de concile foncièrement illégitime faute de vouloir exercer infailliblement le Magistère universel, extraordinaire et solennel de l'Église, ce qui ouvrait la porte à l'erreur en matière de Foi et à la violation de cette dernière. Il est vain d'envisager ou d'admettre l'authenticité ou l'autorité magistérielle d'un concile œcuménique non infaillible tel que le concile Vatican II. L'alternative est rigoureuse : ou bien un concile est œcuménique et légitime, donc infaillible, ou bien il n'est pas infaillible, et ce n'est donc pas un concile œcuménique, légitime et véritable. Un concile œcuménique, organe magistériel extraordinaire et solennel de l'Église, ne peut être faillible (ou non infaillible), car s'il l'était, il serait en proie à un conflit interne, c'est-à-dire en contradiction avec son essence et sa nature mêmes, avec sa définition même ; ce serait aussi inimaginable qu'un cercle carré, un triangle bilatéral ou un être humain non doué de raison. Une Église qui faillit à la vérité divinement révélée ne peut être divine ; par conséquent, la nouvelle Église post-conciliaire qui pontifie dans l'erreur et qui a pour fondement le concile Vatican II en rupture avec la Tradition, n'est pas la véritable Église, n'est pas l'Épouse légitime du Christ, laquelle est sainte et pure en matière de Foi.

Il est absurde de dire qu'un magistère est authentique lorsqu'il est bourré d'erreurs, voire d'hérésies. Un magistère authentique, mais non infaillible (magistère non universel) exige la véracité, parce qu'il n'y a pas d'authenticité magistérielle sans vérité, parce que l'authenticité magistérielle exige la vérité. Un Magistère erroné, empli de fausseté ne peut être authentique. Il est absurde de parler d'authenticité dans l'erreur et la fausseté, car l'authenticité, c'est la véracité, la légitimité ; car en termes de Foi et de vérité surnaturelle, n'est pas légitime ce qui est faux ou erroné, ni même seulement d'une ambiguïté expressément voulue et recherchée.

Une Église qui n'est pas indéfectible n'a rien de divin. L'Église catholique, apostolique et romaine est indéfectible en sa constitution divine et en son Magistère doctrinal universel, faute de quoi elle serait défectible et ne serait donc pas divine. Ce qui est en jeu ici, c'est le caractère divin de l'Église catholique, et à cet égard, il n'est point de moyen terme : ou bien l'Église est divine, donc indéfectible en son être et en son existence, comme en son enseignement magistériel (infaillibilité) ; ou bien elle n'est pas divine, et elle est alors humaine et défectible en son être, aussi bien que faillible en son Magistère. Or, si le second terme de cette alternative s'imposait, cela signifierait que dans le traditionnalisme comme dans le modernisme sévit un néo-arianisme niant la divinité du Christ en Son Corps mystique, c'est-à-dire la divinité de l'Église catholique. L'œcuménisme moderniste nie la divinité exclusive de l'Église catholique en tant qu'Épouse unique et exclusive du Christ. Il rabaisse ainsi l'Église au niveau des fausses religions (l'Église perdant dès lors son caractère divin), à moins qu'il n'élève les fausses religions au niveau de l'Église en les divinisant. C'est pourquoi il a redéfini l'essence de l'Église en prétendant que l'Église de Dieu subsistait dans l'Église catholique, alors qu'il était entendu jusqu'alors que l'Église de Dieu était l'Église catholique.

Il y a encore d'autres points à élucider, car ils forment le substrat théologique erroné du livre en question. Il ne faut pas confondre le Magistère universel du Pape s'exprimant (lui seul) ex cathedra avec le

Magistère universel des conciles œcuméniques, bien qu'ils relèvent l'un et l'autre du Magistère extraordinaire universel. En effet, c'est le Pape (selon la définition donnée par l'Église) qui jouit de la prérogative de l'infaillibilité de l'Église lorsqu'il s'exprime ex cathedra, et non pas l'Église qui jouit de l'infaillibilité du Pape lorsqu'elle est réunie en concile. Or, en soutenant le contraire, on inverse les choses et, pire encore, la définition même donnée par l'Église. Il ne faut pas non plus confondre le Magistère extraordinaire avec le Magistère ordinaire universel, bien que l'un et l'autre relèvent du Magistère universel de l'Église et jouissent donc de l'infaillibilité. Enfin, il ne faut pas davantage confondre le Magistère extraordinaire – que ce soit celui du Pape seul s'exprimant ex cathedra ou celui des évêques, y compris l'évêque de Rome (en tant que leur chef), réunis en concile – avec le Magistère universel ordinaire de l'Église, quoique l'un et l'autre soient également universels et infaillibles. C'est une grave erreur (non détectée) de faire dépendre l'infaillibilité d'un concile œcuménique de la volonté du Pape comme de celle de tous les autres évêques, car cette infaillibilité dépend en réalité de la constitution même du concile œcuménique légitimement organisé. La situation est très différente lorsque le Pape seul – isolé de par la prérogative personnelle s'attachent à son investiture suprême en tant que pontife romain – s'exprime infailliblement ex cathedra, car l'exercice de cette prérogative dépend alors bel et bien de la volonté souveraine de l'intéressé.

L'Église divine et véritable ne saurait être faillible en son Magistère universel extraordinaire et solennel.

Elle ne peut s'offrir le luxe de laisser subsister le moindre risque d'erreur – et encore moins d'hérésie – en matière de Foi et de salut des âmes, car dans une telle éventualité, elle cesserait d'être l'Église véritable et divine que tout catholique doit reconnaître et professer pour l'être vraiment. Il convient, en outre, de préciser que ce qui réalise ou constitue l'infaillibilité du Magistère ordinaire universel de l'Église, c'est non pas la conjonction du Pape et des autres évêques, mais l'unanimité (concordes) magistérielle des évêques dispersés dans le monde, y compris l'évêque de Rome (le Pape), qui est à leur tête.

En conclusion, un concile œcuménique (légitime) est infaillible par essence et en vertu de sa constitution divine. Ce qui a permis au Père Marín Sola O.P. d'affirmer : « Il est révélé que "tout concile œcuménique est infaillible" ou, ce qui revient au même, que "tout concile est infaillible s'il est œcuménique". » (La Evolución Homogénea del Dogma Católico, BAC Madrid 1963, p. 435).

Le nier reviendrait à nier l'indéfectibilité et l'infaillibilité de l'Église catholique, à nier le dogme fondamental de la Foi selon lequel il faut croire en l'Église, qui nous donne la Foi, comme le souligne le rite du baptême : « Que demandez-vous à l'Église ? La Foi. Et que donne la Foi ? La vie éternelle. » Notre Foi passe par l'Église, condition sans laquelle (sine qua non) il n'y aurait pas de Foi. Telle est la différence immense et cruciale avec le protestantisme, qui prétend que la Foi vient non par l'intermédiaire de l'Église, mais directement de Dieu, niant ainsi la Foi en tant que dogme, c'est-à-dire le dogme de la Foi. Cela expliquerait pourquoi, à Fátima, la Sainte Vierge a parlé de la Foi comme dogme : « Au Portugal se conservera toujours le dogme de la Foi ».

Dans toute cette question se dissimule – il faut le dire – une sorte de nouvelle hérésie néo-arienne consistant à nier la divinité du Christ, non plus en Son Corps physique comme jadis, mais dans son Corps mystique, à savoir l'Église catholique, apostolique et romaine. Malheureusement, et pour paradoxal que ceci puisse paraître, telle est l'idée que nourrissent inconsciemment bon nombre de catholiques se prétendant traditionnalistes face au modernisme régnant de la nouvelle Église post-conciliaire. Telle est la nouvelle et sournoise hérésie qui circule dans les milieux de la Tradition, où ses tenants ne se rendent pas compte qu'à l'instar des modernistes, ils nient la divinité de l'Église en admettant qu'un concile œcuménique légitime et authentique ait pu être faillible, donc ouvrir la possibilité d'errer dans la Foi, qui ne peut être que pure, virginale et immaculée.

Que la très Sainte et Immaculée Mère de Dieu, la Bienheureuse Vierge Marie, détruise cette nouvelle hérésie qui s'insinue partout aujourd'hui. Amen.

Abbé Basilio Méramo  
Bogotá, le 2 février 2010  
En la Fête de la Purification